LA PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU SCFP HIVER 2013

La Réplique

FOCUS : VAGUE D'ATTAQUES LÉGISLATIVES CONTRE LES SYNDICATS

LES TRAVAILLEURS DE LA SANTÉ DE LA SASKATCHEWAN NÉGOCIENT DANS UN CLIMAT D'AUSTÉRITÉ

Assurance-emploi : le SCFP appuie les opposants à la réforme

Le maire de Québec en dessin animé

Sommet de l'économie locale du SCFP – C.-B.

AFFICHE À CONSERVER SUR LES DROITS DES PERSONNES HANDICAPÉES

SCFP | Syndicat canadien de la fonction publique

IL A DIT

« Parce que la privatisation nous touche tous, nous voulons informer le public. »

Mike Davidson, président de la section locale 500, page 6.

SYLVAIN CHICOINE : l'expérience syndicale, un atout en politique

Avant d'être élu le 2 mai 2011 dans Châteauguay—Saint-Constant sous la bannière du Nouveau Parti démocratique, Sylvain Chicoine militait au sein du SCFP 1186, le Syndicat des employés d'entretien de l'Université de Montréal. Il estime que son expérience syndicale est maintenant un atout dans son travail de député.

Occupant un poste de constable spécial depuis 1995, M. Chicoine a été secrétaire-archiviste de sa section locale entre 2004 et 2010. En plus d'avoir participé aux négociations avec l'employeur, il a siégé au comité des griefs et à celui des relations de travail.

« Je trouvais important d'être impliqué dans le comité des relations de travail, où on tentait de régler des problèmes avec l'employeur en amont et ainsi éviter certains griefs », a affirmé le député. Il précise que son expérience l'aide aujourd'hui dans ses fonctions actuelles, notamment pour faire avancer des dossiers.

« Le travail en circonscription s'apparente au travail syndical : on défend des dossiers, on fait des interventions auprès des décideurs, on aide les gens avec des problèmes particuliers, par exemple au niveau de l'assurance-emploi ou de l'immigration. Mon expérience syndicale m'aide aussi dans le travail parlementaire : étudier des projets de loi est un peu comme étudier des conventions collectives », a-t-il expliqué.

Porte-parole adjoint aux Anciens combattants du NPD, M. Chicoine dénonce également le gouvernement conservateur de Stephen Harper dans ses atteintes aux droits des travailleurs, et donne en exemple les dossiers d'Aveos et le projet de loi C-377. « C'est un gouvernement intransigeant, qui penche invariablement du côté des corporations », a-t-il lancé.

Il souligne enfin l'importance pour les membres des syndicats de s'informer et de s'impliquer politiquement. « Parfois, on dirait que le gouvernement tente de décourager les gens au point où ils n'iront plus voter. Il nous faut, au contraire, promouvoir l'implication, dans nos syndicats, nos municipalités, nos partis politiques. Il faut combattre le désabusement, car il renforce le pouvoir de ceux qui l'ont déjà » a conclu M. Chicoine.

■ **Pierre Ducasse**

SOMMET SUR L'ÉCONOMIE LOCALE 2013

Un prolongement de la campagne « Dix pour cent » en C.-B.

De nombreux membres du SCFP connaissent bien la campagne « Dix pour cent » créée à l'initiative du président du SCFP-Colombie-Britannique, Barry O'Neill. La campagne (**WWW.TENPERCENTSHIFT.CA**), incite les gens à consacrer dix pour cent de leurs dépenses familiales à des entreprises et à des produits locaux. La campagne a gagné en popularité auprès des membres de tout le pays, ainsi qu'auprès d'entreprises et de groupes comme les chambres de commerce. Le SCFP-Alberta, le SCFP-Saskatchewan et le SCFP-Manitoba l'ont appuyée. Le SCFP-Nouvelle-Écosse a même entrepris sa propre campagne (**WWW.NOVASHIFT.CA**).

« Partout dans la province, on nous invite à venir parler de la campagne, affirme Barry O'Neill. Et nous essayons de répondre au plus grand nombre possible de demandes. Mais nous en sommes au point où il devenu difficile d'aller présenter des exposés partout où nous sommes invités. Beau problème, mais problème tout de même. »

L'une des solutions consiste à regrouper les leaders des collectivités et les élus pour examiner plus en détail les enjeux et les défis des économies locales.

C'est ce qui a mené au Sommet de l'économie locale tenu en février, à Vancouver. L'activité de deux jours était destinée à élaborer de nouvelles idées et solutions pour les économies locales en rassemblant des militants et des défenseurs de l'économie locale provenant de partout en Colombie-Britannique et d'ailleurs au Canada et en Amérique du Nord. Michael Shuman et Linda McQuaig faisaient partie des conférenciers invités. Tous les documents présentés au sommet sont accessibles à **LOCALECONOMYSUMMIT.COM**.

■ **Clay Suddaby**

LA PUBLICATION TRIMESTRIELLE DU SCFP HIVER 2013

La Réplique

ISSN imprimé 1920-2857
ISSN en ligne 1920-2865

La Réplique est publiée par le Syndicat canadien de la fonction publique. Adressez toutes lettres à la rédaction à :
SCFP-Communications
1375, boul. Saint-Laurent
Ottawa, ON, K1G 0Z7
Téléphone : 613-237-1590
Télécopieur : 613-237-5508

Convention Poste-publications
Numéro 40005741

Retourner les envois canadiens non distribuables à :
SCFP-Communications
1375, boul. Saint-Laurent
Ottawa, ON, K1G 0Z7

Visitez le site Web du SCFP à scfp.ca ou communiquez avec nous à lareplique@scfp.ca

Rédacteur en chef Philippe Gagnon

Directrice des communications Heather Fraser

Graphiste Jocelyn Renaud

Adjointes à la rédaction Hélène Bélanger • Valérie Ménard • Michel Saucier

Collaborateurs Pierre Ducasse • Clay Suddaby • James Chai • Wes Payne • Greg Taylor • Craig Saunders • David Jacks • Danielle Savoie • Janet Szliske • Sébastien Goulet

SYNDICAT CANADIEN DE LA FONCTION PUBLIQUE CONSEIL EXÉCUTIF NATIONAL

Président national Paul Moist

Secrétaire-trésorier national Charles Fleury

Vice-présidences générales Daniel Légère • Lucie Levasseur • Fred Hahn • Tom Graham • Barry O'Neill

Vice-présidences régionales Wayne Lucas / Terre-Neuve-et-Labrador • Danny Cavanagh / Nouvelle-Écosse • Sandy Harding / Nouveau-Brunswick • Lori MacKay / Île-du-Prince-Édouard • Denis Bolduc / Québec • Ginette Paul / Québec • Candace Rennick / Ontario • Michael Hurley / Ontario • Henri Giroux / Nord de l'Ontario • Kelly Moist / Manitoba • Judy Henley / Saskatchewan • Marle Roberts / Alberta • Mark Hancock / Colombie-Britannique • Victor Elkins / Colombie-Britannique

Vice-présidences de la diversité Brian Barron • Yolanda McClean

Imprimé par une entreprise syndiquée sur du papier recyclé à 50 % contenant 30% de matières recyclées après consommation, et libre de chlore élémentaire, certifié par le Forest Stewardship Council.

SCFP Syndicat canadien de la fonction publique

CALM

FSC Mixed Sources Cert no. SW-COC-1911 © 1996 FSC

Des menaces de privatisation à l'adhésion au SCFP

Opérateur à la municipalité de Brighton en Ontario et membre de la section locale 5085 du SCFP, Steve Wong n'a pas tardé, avec ses collègues du service des eaux potables et usées, à syndiquer son milieu de travail et à négocier une solide première convention collective qui aidera à protéger les emplois contre toute future privatisation.

En effet, la section locale a joint les rangs du SCFP en octobre 2011 et, six mois plus tard, les membres avaient déjà leur première convention collective.

« Une proposition du conseil sur la faisabilité de la sous-traitance de notre service m'a ouvert les yeux. Nous pouvions non seulement perdre nos emplois au service des eaux, mais d'autres services pouvaient être les prochains à passer dans la moulinette de la privatisation. Avec mes collègues, nous avons communiqué avec d'autres travailleurs afin d'évaluer leur intérêt pour la syndicalisation de notre milieu de travail », a raconté Steve Wong, vice-président de la section locale 5085 du SCFP, qui représente les cols bleus.

Il n'a pas eu à attendre longtemps l'approbation de ses collègues. « Comme opérateur des eaux, je savais que le SCFP représentait beaucoup de travailleurs municipaux, entre autres à Quinte West, Belleville et Cramahe », a poursuivi M. Wong.

Steve Wong est marié et père de deux jeunes enfants dont il est très fier.

Il a toujours vécu à Trenton, en Ontario. Malgré une vie personnelle et professionnelle active, le confrère Wong trouve le temps de continuer à développer la section locale qu'il a contribué à créer.

Steve Wong souligne l'importance de la participation de ses collègues de l'exécutif, le président Ron Grumeth, qu'il appelle « l'épine dorsale » de la section locale, et Steve Grenning, vice-président de la section locale des cols blancs, qui s'attire le respect de tout le monde au travail.

C'est son esprit d'équipe et son respect des autres qui ont aidé Steve Wong à instaurer une culture qui incite les membres de la section locale à se préoccuper les uns des autres. Avec l'aide de leur conseillère syndicale Betty Sommers, ils ont obtenu, dans les six mois, une première convention collective qui leur a permis d'améliorer les salaires et les avantages sociaux, en plus d'obtenir une clause de sécurité d'emploi.

■ **James Chai**

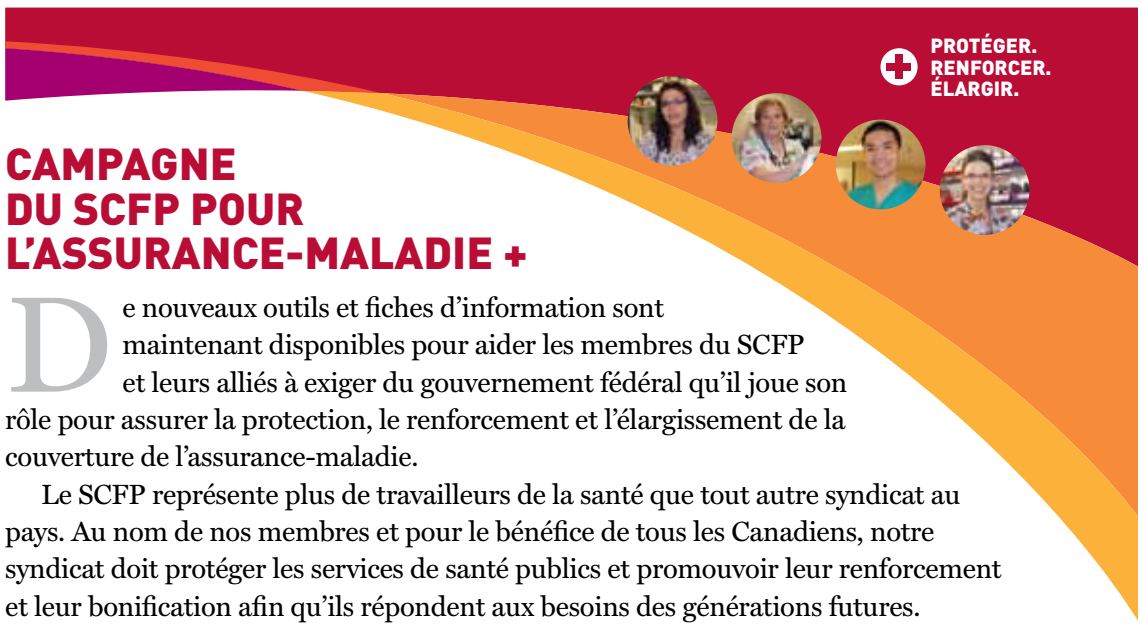

CAMPAGNE DU SCFP POUR L'ASSURANCE-MALADIE +

De nouveaux outils et fiches d'information sont maintenant disponibles pour aider les membres du SCFP et leurs alliés à exiger du gouvernement fédéral qu'il joue son rôle pour assurer la protection, le renforcement et l'élargissement de la couverture de l'assurance-maladie.

Le SCFP représente plus de travailleurs de la santé que tout autre syndicat au pays. Au nom de nos membres et pour le bénéfice de tous les Canadiens, notre syndicat doit protéger les services de santé publics et promouvoir leur renforcement et leur bonification afin qu'ils répondent aux besoins des générations futures.

Le SCFP présente six grandes propositions pour que l'assurance-maladie soit toujours là lorsque nous en aurons besoin. Nous demandons au gouvernement fédéral :

1) d'assurer un financement fédéral stable et suffisant
2) d'assurer le respect des normes nationales
3) de combattre les infections associées aux milieux de la santé
4) d'offrir de meilleurs soins de première ligne
5) d'investir dans les soins de longue durée et les soins communautaires
6) d'instaurer un programme national d'assurance-médicaments

Ces fiches d'information, utiles pour l'éducation et le lobbying, sont accessibles à **SCFP.CA/SOINS-DE-SANTE-SOLUTIONS-PUBLIQUES**.

■ **Pierre Ducasse**

Le SCFP a 50 ans : Allons de l'avant, forts de nos succès

Cette année, le SCFP fête ses 50 ans. Pendant ce demi-siècle, nous avons connu une croissance extraordinaire et accompli bien des choses.

Notre syndicat a lutté pour obtenir de meilleurs salaires, avantages sociaux et régimes de retraite pour ses 627 000 membres. Nous avons lutté pour des collectivités plus dynamiques et un monde meilleur. Nous avons lutté pour protéger des services publics vitaux comme les soins de santé et l'eau. Nous avons connu de nombreux succès, même si nous n'avons pas remporté chaque bataille. Tout cela nous a rendus plus forts.

Notre 50e anniversaire arrive à un moment où le SCFP et l'ensemble du mouvement syndical doivent relever de nouveaux défis. Pour affronter l'avenir, nous aurons besoin de la force procurée par nos 50 ans d'existence. Nous aurons aussi besoin de la force de chacun de nos membres.

Le taux de syndicalisation diminue rapidement dans le secteur privé. La pression s'intensifie sur les syndicats du secteur public et des services publics vitaux sont menacés.

La guerre entreprise contre la syndicalisation aux États-Unis, notamment contre le droit à la libre négociation collective dans le secteur public au Wisconsin, au New Jersey et en Indiana, alimente au Canada une idéologie de droite qui cherche à affaiblir le mouvement syndical en s'attaquant au droit de négocier collectivement et au droit d'agir ailleurs qu'aux tables de négociations pour défendre les intérêts économiques et sociaux des travailleurs.

Le gouvernement fédéral s'en prend systématiquement aux droits des travailleurs. Il s'est ingéré dans le processus de négociation d'Air Canada, du Canadien Pacifique et de Postes Canada au moyen de lois de retour au travail destructrices. Le projet de loi C-377, qui vient d'être adopté, impose aux syndicats de lourdes et coûteuses normes de reddition de comptes qui sont beaucoup plus strictes que celles auxquelles sont soumises d'autres organisations. Les députés conservateurs fédéraux s'apprêtent aussi à présenter un projet de loi qui s'attaquera à l'essence même des syndicats, soit notre droit d'agir collectivement.

Avec de tels défis à l'horizon, les syndicats du secteur public ne peuvent pas travailler en vase clos. Nous devons appuyer tous les travailleurs canadiens, y compris ceux qui ne sont pas syndiqués. C'est pour cette raison que les campagnes pour la bonification du Régime de pensions du Canada ou contre les compressions à l'assurance-emploi sont si cruciales.

Nous devons aussi continuer d'appuyer nos consoeurs et confrères des syndicats du secteur privé. Nous devons soutenir leurs membres, leurs grèves et leurs efforts de recrutement. Notre force au sein du mouvement syndical vient de notre détermination à lutter ensemble dans le but d'obtenir de meilleures conditions pour tous les travailleurs.

L'élément le plus important de ce combat est la création de liens plus étroits avec nos membres de la base. La force de notre syndicat dépend de la force de ses membres. Nous devons accroître la conscience ouvrière de nos membres et nous efforcer de hausser leur niveau d'engagement politique.

Nous traversons une époque difficile, mais le SCFP peut compter sur sa longue expérience en matière de défense des travailleurs. Nous resterons solidaires les uns des autres en sachant qu'unis, nous serons plus forts. Nous ne reculerons pas et nous continuerons à lutter pour une économie plus juste qui profite à tous.

PAUL MOIST EN LIGNE twitter.com/CUPENatPres

Focus :

LES NÉGOCIATIONS

Vague d'attaques législatives

Les syndicats ripostent

Vous avez vécu une dure ronde de négociations dernièrement? Vous n'êtes pas les seuls. Partout au pays, les employeurs intensifient la pression sur les syndicats.

Depuis la crise de 2008, les employeurs des secteurs privé et public invoquent les bouleversements économiques, pourtant provoqués par les banques et les entreprises, pour faire pression sur les travailleurs et les syndicats. Les demandes de concessions et la ligne dure dans les négociations sont de plus en plus la norme et les gouvernements légifèrent sans retenue pour éliminer des droits fondamentaux reconnus depuis des décennies.

L'Ontario a été la cible de bon nombre de ces attaques. Le gouvernement libéral a en effet utilisé la loi 115 pour permettre à la ministre de l'Éducation de contourner le processus de négociation avec des milliers de travailleurs des conseils scolaires et ainsi imposer des ententes à l'échelle de la province. La loi 115 a été adoptée quelques mois à peine après la signature d'une entente entre le SCFP et la Ville de Toronto, une entente décrochée après des négociations particulièrement difficiles.

Le gouvernement provincial envisageait aussi de légiférer pour imposer au secteur parapublic des restrictions semblables à celles contenues dans la loi 115, mais l'ancien premier ministre Dalton McGuinty a prorogé inopinément l'assemblée législative, puis a démissionné.

Le SCFP a résisté à ces mesures oppressives et a lancé récemment une campagne de publicité télévisuelle destinée à sensibiliser la population aux avantages, tant pour les syndiqués que pour les non-syndiqués, de la négociation collective.

En Saskatchewan, le Parti de la Saskatchewan, une formation de droite élue en 2007, a rapidement modifié la loi encadrant les services essentiels et celle régissant les syndicats. Ces changements visaient à affaiblir la capacité des syndicats à faire la grève et à recruter de nouveaux membres.

Le SCFP a appuyé une bataille juridique contre ces changements législatifs. Après quatre ans, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan a finalement décidé, en février 2012, que les changements à la Loi sur les services essentiels étaient inconstitutionnels. Toutefois, les changements à la Loi sur les syndicats ont été maintenus.

Le gouvernement de la Saskatchewan vient finalement de déposer le projet de loi 85 qui combine douze lois en une seule. Il s'agit d'une attaque directe aux normes et aux droits du travail actuellement en vigueur.

Sur la scène fédérale, la Chambre des communes a récemment adopté un projet de loi émanant d'un député, la loi C-377. Une fois entrée en vigueur, cette loi imposera aux syndicats de coûteuses exigences en matière de reddition de comptes. Déguisée en mesure de transparence, la loi n'impose ce niveau de divulgation qu'aux syndicats.

L'adoption de la loi C-377 survient tout juste un an après que les conservateurs fédéraux aient imposé par loi le retour au travail des employés des postes et empêché les agents de bord d'Air Canada d'entreprendre des moyens de pression efficaces.

Et comme si ce n'était pas assez, ces attaques pourraient n'être qu'un début. Des rumeurs indiquent que les conservateurs fédéraux pourraient essayer de mettre en œuvre une loi de « droit au travail » comme celles qui ont eu des effets dévastateurs aux États-Unis.

Malgré leur nom, les lois du droit au travail n'améliorent pas du tout l'accès à l'emploi. Elles rendent plutôt facultatifs l'adhésion et le versement de cotisations à un syndicat, ce qui permet aux employés de profiter des avantages d'une convention collective sans payer. Dans les faits, ce type de loi fait baisser l'effectif des syndicats, en même temps que les salaires, les avantages sociaux et les normes de santé et de sécurité pour tous les travailleurs.

Les conservateurs de l'Ontario ont laissé entendre qu'ils pourraient instaurer une loi provinciale similaire s'ils étaient élus.

Le mouvement syndical canadien doit relever des défis sans précédent. Avec des batailles encore plus dures à l'horizon, il est plus important que jamais de protéger la libre négociation collective qui assure de meilleurs salaires, avantages sociaux et normes de santé et de sécurité à tous les travailleurs.

■ **Wes Payne**

Têtes-à-têtes!

TOUS ENSEMBLE

Au début de février, plus de 1 000 membres du SCFP se sont rassemblés à Ottawa pour participer à la toute première Conférence nationale sur les négociations du syndicat. Les participants ont partagé leur expérience et leurs stratégies. Ils sont désormais mieux préparés à relever les défis actuels en matière de négociations au Canada.

Dans son discours d'ouverture, le président national du SCFP, Paul Moist, a souligné les nombreux obstacles économiques et politiques que devront surmonter les membres du SCFP, par exemple les mesures d'austérité imposées par certains gouvernements ou les prétendues lois sur le « droit au travail » qui menacent les droits syndicaux.

« Vous savez que les négociations collectives sont ce que nous faisons de plus important pour nos membres. Nous sommes prêts à lutter pour défendre notre droit de négocier librement et nous résisterons à tout gouvernement qui tentera de nous le retirer», a affirmé Paul Moist

La conférence, la plus importante jamais organisée par le SCFP, proposait de nombreuses discussions d'experts. Les défis économiques et politiques liés aux négociations collectives ont notamment été abordés. Des militants syndicaux et des alliés – du Canada et d'ailleurs –ont également fait part de leur expérience en matière de riposte aux attaques provoquées par les programmes d'austérité.

Ces plénières ont été suivies de séances de discussion par province et par secteur. Ces échanges facilités par des animateurs ont porté sur les défis qui attendent les membres et sur les stratégies à adopter pour les relever avec succès.

Les participants ont aussi discuté de l'exploitation croissante des travailleurs étrangers temporaires. Pendant un petit déjeuner de travail, les membres ont écouté des militants et des experts discuter de ce que peut faire le SCFP pour mieux protéger ces travailleurs qui passent souvent inaperçus.

Nos dirigeants nationaux ont aussi participé à une séance d'échange avec les membres. Les délégués ont entre autres posé des questions sur l'utilisation des ressources, sur le financement disponible pour les négociations et les campagnes, ainsi que sur les priorités en matière d'action politique nationale.

La recherche de nouvelles façons de mobiliser les membres a été un autre thème clé.

« Nous ne pourrons aller de l'avant qu'en gagnant le cœur et l'esprit de nos membres. Et pour cela, il faudra user bien des semelles », a précisé Paul Moist, qui soulignait que des événements comme la conférence étaient un pas dans la bonne direction. « C'est la première fois que des dirigeants de notre syndicat se sont assis dans une salle pour parler uniquement de négociations. Mais ça ne doit pas être la dernière. »

La question des jeunes et nouveaux membres était aussi à l'ordre du jour de la conférence. Au cours des trois jours qu'a duré l'événement, les délégués représentant les jeunes et nouveaux travailleurs se sont réunis pour discuter des défis particuliers qu'ils doivent relever, au travail et dans leur syndicat.

« L'action syndicale comporte bien des défis et nous sommes prêts à les relever », a soutenu Michelle Brideau, de la section locale 4708 du SCFP, qui faisait partie d'un groupe de délégués qui ont présenté leur point de vue sur ce que peut faire le SCFP pour mieux faire participer et représenter les jeunes et nouveaux membres.

Charles Fleury, secrétaire-trésorier national du SCFP, a clos la conférence en félicitant les délégués et le personnel pour leur excellent travail.

« Vos idées, votre énergie, votre engagement et le nombre extraordinaire de délégués inscrits à la conférence montrent bien que les négociations sont au cœur de ce que nous faisons comme syndicat. J'espère que vous retournerez chez vous plus déterminés que jamais à parler avec vos membres des enjeux abordés et de l'information échangée ici. Il faut communiquer ces éléments dans tous les milieux de travail du SCFP au Canada afin que nos membres comprennent et soient au courant et s'impliquent», a conclu Charles Fleury.

Pour en savoir plus sur la Conférence nationale sur les négociations, consultez **SCFP.CA/NEGOCIATIONS**.

■ **Greg Taylor**

Les libéraux ontariens admettent que la loi 115 était une erreur

« Nous avons négocié comme jamais et nous espérons ne jamais avoir à revivre cela », a déclaré Fred Hahn, président du SCFP-Ontario, au sujet des récentes négociations dans le secteur des conseils scolaires de l'Ontario.

Après des mois de travail acharné et de mobilisation à grande échelle, le SCFP a conclu une entente au nom de 55 000 travailleurs de soutien des conseils scolaires et a joué un rôle clé dans l'abrogation par le gouvernement provincial de sa controversée loi 115. Les pourparlers se sont toutefois déroulés dans un climat entièrement nouveau. Les pratiques normales se sont envolées en fumée et des droits sur lesquels comptaient les travailleurs depuis des décennies ont été éliminés d'un trait de plume gouvernementale.

La crise a commencé à la fin d'août, lorsque le gouvernement libéral a rappelé l'assemblée législative pour adopter une loi éliminant le droit démocratique de faire la grève et permettant à une ministre d'imposer des conventions collectives.

Lorsque les députés sont rentrés à Queen's Park pour adopter la loi 115, ils ont dû faire face à 15 000 travailleurs de soutien et enseignants manifestant avec leurs alliés devant l'assemblée. Le projet de loi a été adopté, mais il a provoqué le chaos dans les écoles. La popularité des libéraux a chuté et ils ont perdu deux importantes élections partielles.

Malheureusement, ils n'ont pas mis fin à leurs attaques contre les droits des travailleurs. Ils ont proposé un autre projet de loi destiné à éliminer le droit à la libre négociation collective d'autres travailleurs du secteur parapublic et à mettre fin à l'arbitrage impartial pour les travailleurs offrant des services essentiels.

« Ce combat porte sur nos droits à tous. Pas seulement ceux des travailleurs de l'éducation, pas seulement ceux des enseignants, mais ceux de tous les travailleurs ontariens. Si vous n'avez pas encore été touché, attendez, votre tour viendra », a averti Sharon Mannering, présidente de la section locale 4222 du SCFP, conseil scolaire du district de Thames Valley.

En octobre, plus de 1 300 dirigeants syndicaux de sections locales de tous les secteurs se sont réunis à Toronto et ont adopté un solide plan d'action provincial.

Des milliers de membres ont participé à 20 assemblées régionales tout au long du mois de novembre. Ils ont organisé des rencontres avec leurs députés provinciaux, envoyé des milliers de courriels et de cartes postales pour protester, écrit des lettres aux journaux, organisé des manifestations devant les bureaux de leurs députés et fait de même lors des débats de la course à la direction du Parti libéral ontarien.

Les moyens de pression ont porté leurs fruits. Aux prises avec la date limite arbitraire du 31 décembre pour obtenir une entente, l'équipe de négociations a décroché une convention meilleure que celle que comptait imposer le gouvernement. L'entente a été ratifiée après une semaine marathon de plus de 100 rencontres de ratification dans les sections locales.

Sans perdre un instant, les membres ont commencé à faire pression sur la nouvelle première ministre pour qu'elle renonce à la mal nommée Loi protégeant les services publics.

« Grâce aux pressions exercées par les membres du SCFP et par le public, nous avons obligé les libéraux à avouer que la loi 115 était une erreur, a souligné Fred Hahn. Nous continuerons à nous mobiliser pour empêcher cette attaque contre les droits démocratiques des travailleurs de s'étendre au secteur parapublic. »

En janvier, le SCFP a produit une publicité télévisuelle vantant les bienfaits de la négociation collective, qui profite non seulement aux membres des syndicats, mais à tout le monde.

En même temps que la publicité était diffusée, des milliers de membres du SCFP convergeaient vers le congrès à la direction du Parti libéral à Toronto pour faire entendre un message clair : cessez de vous en prendre au droit à la libre négociation collective des travailleurs et renoncez à éliminer l'arbitrage impartial pour les travailleurs offrant des services essentiels.

Montés à bord d'autobus nolisés par le SCFP-Ontario, des membres provenant d'une trentaine de localités se sont joints à une foule de près de 30 000 personnes, soit la plus grande manifestation syndicale jamais vue en Ontario depuis plus de dix ans.

« Lorsque des gens prennent l'autobus à trois heures un dimanche matin pour aller manifester, en janvier, vous savez qu'ils sont extrêmement inquiets », a soutenu Carrie Withers, présidente de la section locale 4685 du SCFP, à Sault Ste. Marie, dont l'autobus est parti à 3 h 15 pour la manifestation. « Nos droits font partie de notre identité en tant qu'Ontariens et nous ne permettrons à aucun gouvernement de nous les retirer. »

Pour en savoir plus, consultez **CUPE.ON.CA**.

■ **Craig Saunders**

Notre Winnipeg n'est pas à vendre, maire Katz!

La lutte contre la privatisation bat son plein dans la capitale du Manitoba et le SCFP est au cœur de l'action. Sam Katz, maire de Winnipeg qui se qualifie lui-même de porte-parole des partenariats public-privé (PPP), a transporté son idéologie pro-privatisation de l'hôtel de ville au Parlement et ne semble avoir aucune intention de ralentir. Mais la section locale 500 du SCFP riposte, notamment en se servant des médias de manière créative pour avertir les Winnipegois que la privatisation des services et des infrastructures de la ville entraînera « une hausse des coûts, une réduction des services et la disparition de la reddition de comptes ».

« Nous devons créer des liens avec l'ensemble de la communauté », a affirmé Mike Davidson, président de la section locale 500 du SCFP, qui représente les travailleurs municipaux de Winnipeg. « Nous allons continuer nos représentations auprès du comité exécutif et du comité des travaux publics de la ville. Nous devons aussi transmettre notre message à tous les gens de Winnipeg. »

En juin et octobre 2012, la section locale 500 du SCFP, en collaboration avec des talents locaux, a diffusé deux productions audiovisuelles dans le cadre de sa longue lutte contre la privatisation. « Our Winnipeg » (Notre Winnipeg), une animation en stop-motion d'une durée de cinq minutes produite par les frères Porter de Winnipeg, a connu un retentissant succès sur YouTube avec plus de 14 000 visionnements. « Our Winnipeg » a recours à l'humour et aux « blagues locales » pour expliquer les torts que causera la privatisation des infrastructures et des services municipaux à nos collectivités.

La section locale 500 du SCFP a aussi collaboré avec NOW Communications et Frantic Films de Winnipeg pour produire la publicité télé « For Sale » (À vendre), diffusée sur tous les grands réseaux pour livrer un message clair : « Winnipeg appartient aux Winnipegois et doit être gérée par eux ».

« Parce que la privatisation nous touche tous, nous voulons informer le public, mais d'une manière divertissante », a expliqué M. Davidson.

■ **David Jacks**

Vers le congrès du 50e anniversaire

Des milliers de personnes, membres, employés du SCFP et invités, se rassembleront à Québec cet automne à l'occasion du 26e congrès annuel du SCFP. La rencontre bisannuelle est l'instance décisionnelle suprême du plus grand syndicat du Canada.

Du 21 au 25 octobre 2013, les délégués souligneront le 50e anniversaire du SCFP en se remémorant les réalisations du SCFP et en planifiant l'avenir. La convocation officielle du congrès se fera en juillet.

1963 2013 50

Assurance-emploi : le SCFP appuie les opposants

L'opposition aux changements à l'assurance-emploi prend de l'ampleur dans l'est du pays. Pour plusieurs, le réveil a été sonné lors de la manifestation interprovinciale du 27 octobre dernier à Campbellton où près de 2000 Néo-Brunswickois, Québécois et Autochtones ont exprimé leur mécontentement face à la réforme du gouvernement conservateur de Stephen Harper. Le même jour, des manifestations semblables se tenaient à l'Île-du-Prince-Édouard, en Nouvelle-Écosse et au Québec.

Le SCFP Nouveau-Brunswick a lancé en même temps sa campagne « Assurance-emploi : les changements à la poubelle ». Près de 80 000 cartes postales ont été distribuées dans les Maritimes et au Québec. Le message adressé à la ministre fédérale Diane Finley est clair : le programme de l'assurance-emploi appartient aux travailleurs et aux employeurs et non au gouvernement fédéral qui n'y contribue pas un cent.

Des réunions publiques organisées au Nouveau-Brunswick et à l'Île-du-Prince-Édouard par le SCFP et d'autres organismes ont aussi attiré des foules de travailleurs en colère contre le gouvernement fédéral.

Ces dernières changements à l'assurance-emploi n'affectent pas seulement ceux qui travaillent dans l'industrie saisonnière. En effet, des milliers de membres du SCFP qui n'ont pas le plein emploi sont aussi touchés.

Au Nouveau-Brunswick, où la grogne contre la réforme est loin de s'atténuer, le SCFP N.-B. a travaillé à mettre sur pied un réseau régional de comités communautaires qui entend bien continuer cette bataille dans le but de faire reculer le gouvernement fédéral.

À l'Île-du-Prince-Édouard, la Coalition pour une assurance-emploi juste prévoit des actions tout au long du printemps.

■ **Danielle Savoie**

en bref

Campagne « Repensons les services de garde »

« Si vous voulez avoir des enfants et travailler, il vous faut des services de garde » - Vidéo « Repensons les services de garde » du SCFP

Trouver des garderies à coût abordable est un immense défi pour les parents. Tout le monde sait que les listes d'attente sont interminables et que 78 pour cent des enfants canadiens de moins de six ans n'ont pas accès à des places en garderies réglementées.

Les coûts aussi augmentent. Le coût moyen par jour par enfant se situe entre 30 $ et 80 $, ou plus de 1 000 $ par mois par enfant.

Au Québec, les places en garderies réglementées ne coûtent que 7 $ par jour. Nous voulons des services de garde abordables et accessibles ailleurs au Canada.

Le SCFP lance une nouvelle campagne pour que les garderies publiques et sans but lucratif soient un enjeu prioritaire des élections fédérales de 2015.

La campagne comprend une courte vidéo, accompagnée de conversations interactives « autour de la table de cuisine » qui offrent aux membres un espace informel pour parler de leur expérience personnelle en matière de garderies, qu'elles soient publiques ou privées. On veut inciter les membres du SCFP à exiger de meilleurs services de garde à l'enfance.

Joignez-vous à la campagne à **GARDERIESPUBLIQUES.ORG**.

Les travailleurs de la santé de la Saskatchewan négocient dans un climat d'austérité

Les négociations dans le secteur de la santé se sont déroulées dans un climat d'austérité en Saskatchewan, malgré le prétendu boom économique que connaît la province. Lorsqu'un juge de la Cour du Banc de la Reine a déclaré inconstitutionnelle la loi limitant la capacité des travailleurs du secteur public à faire la grève, ce fut une grande victoire. Mais le gouvernement provincial est en train de modifier considérablement les lois du travail. En effet, il a fusionné douze lois, dont celles sur les normes du travail, la santé et la sécurité au travail et les syndicats, en une seule, la nouvelle *Loi sur l'emploi de la Saskatchewan* (loi 85).

Le comité de négociation du Conseil de la santé du SCFP, qui représente 13 000 travailleurs de la santé, a rencontré l'employeur à douze reprises depuis le mois de mai. Celui-ci exige toujours d'importantes concessions, dont la possibilité d'affecter les travailleurs à différents lieux de travail. Il y a eu de nombreuses discussions, mais les progrès sont lents.

Au moment de rédiger le présent article, il reste six demandes de concessions sur la table. Une fois les clauses non financières réglées, le SCFP négociera les salaires à une table mixte avec deux autres syndicats du secteur de la santé de la Saskatchewan.

Dans le secteur de la santé, le SCFP a éveillé l'intérêt des membres et du public grâce à une campagne « Nous prenons soin de vous » mettant en vedette des travailleurs de la santé. Le syndicat a aussi produit des panneaux-réclame, des publicités dans les journaux et une publicité télévisuelle qui raconte la touchante histoire d'une femme qui aide sa mère à se relever d'une chirurgie avec l'appui des membres du SCFP.

Entre-temps, le SCFP et d'autres syndicats analysent la loi de 186 pages, mais il semble d'ores et déjà qu'elle limitera sérieusement la libre négociation collective et le droit à la syndicalisation dans la province.

Janet Szliske

Le maire de Québec en dessin animé

Le Syndicat des cols bleus de la Ville de Québec (SCFP 1638) a lancé en décembre un dessin animé humoristique mettant en vedette le très coloré maire de la capitale québécoise, Régis Labeaume. Depuis son apparition sur YouTube le 17 décembre, la vidéo a généré plus de 42 000 clics (**YOUTUBE.COM/WATCH?V=9K1UK7EIEVY**). C'est l'un des plus grands succès obtenus à ce jour sur cette plateforme par le mouvement syndical québécois.

D'une durée d'environ deux minutes, le dessin animé raconte une journée fictive dans la vie du maire. Particularité intéressante, l'histoire a été bâtie autour de déclarations réelles de Régis Labeaume. Le contexte a toutefois été modifié pour en accentuer le caractère outrancier.

« On sait que le maire prend un malin plaisir à dénigrer régulièrement ses employés ou ses adversaires politiques. C'est déplorable et décourageant. Mais nous nous sommes dit qu'il valait peut-être mieux en rire. D'où l'idée du dessin animé », a déclaré le président de la section locale, Marc-André Dufour.

« L'été dernier, j'avais promis que les cols bleus feraient les choses de manière originale; en voici un exemple », a-t-il ajouté.

Plus de 1 100 cols bleus sont à l'emploi de la Ville de Québec. Ils sont sans contrat de travail depuis le 31 décembre 2010. Les négociations entre leur syndicat et la ville ont commencé en février 2011.

Sébastien Goulet

SECRÉTAIRE-TRÉSORIER NATIONAL CHARLES FLEURY

Action politique et négociations vont de paire

La négociation d'une convention collective n'est jamais aisée. Pour atteindre nos objectifs, l'appui des membres et la préparation sont primordiales. Vous le savez, une négociation, ça ne se gagne pas seulement à la table. Il faut travailler en amont, notamment en s'impliquant dans l'arène politique.

Notre syndicat fait en effet face à des gouvernements de tous les niveaux qui prônent l'austérité et ne lésinent pas sur les moyens dans l'espoir d'obtenir d'importantes concessions des travailleurs du secteur public. Certains vont encore plus loin. En Ontario, le gouvernement a nié le droit à la libre négociation collective. Le gouvernement conservateur de Stephen Harper, qui songe à s'attaquer à la formule Rand, remet même en question le droit de nos membres d'agir collectivement pour améliorer leurs conditions de travail. La formule Rand prévoit que tous les travailleurs canadiens protégés par une convention collective doivent payer des cotisations syndicales. Le principe est le suivant : comme tous les individus travaillant dans un milieu de travail syndiqué profitent des avantages que le syndicat négocie en leur nom, tous doivent payer une partie des coûts en versant des cotisations.

La meilleure façon de contrecarrer les plans des gouvernements antisyndicaux, c'est de les remplacer. Que ce soit au niveau municipal, provincial ou fédéral, les membres de notre syndicat doivent s'impliquer politiquement et ainsi contribuer à préparer le terrain en vue des prochaines négociations. Nous devons exercer des pressions pour que les partis adoptent des programmes tenant compte de nos revendications et surtout nous devons redoubler d'efforts pour faire élire des gouvernements partageant nos valeurs. Pour y arriver, le budget 2013 du SCFP prévoit d'ailleurs une hausse substantielle des sommes consacrées aux batailles électorales.

Entre les élections, nous devons aussi combattre les politiques néfastes des gouvernements en place. Pour cela aussi, le SCFP national est à vos côtés. Nous disposons des ressources financières nécessaires pour poursuivre la lutte pour la protection de nos conventions collectives et des services publics. Un fonds de riposte permanent a aussi été créé pour contrer les attaques législatives comme la loi 115 en Ontario qui menacent notre droit à la négociation.

Vous et les membres de vos comités de négociation locaux n'êtes pas seuls non plus pour relever avec succès le défi de la négociation. En effet, le SCFP national et les bureaux régionaux offrent de nombreuses ressources humaines et matérielles qui aideront votre section locale à préserver les acquis et à faire des gains.

Les conseillers syndicaux du SCFP offrent leadership et conseils à votre équipe de négociation, en plus de lui faciliter l'accès au vaste éventail de services spécialisés offerts par le syndicat. Les bureaux régionaux mettent également plusieurs outils à la disposition des sections locales. Ils organisent aussi des conférences portant sur des enjeux de négociations cruciaux comme l'équité salariale.

Nous misons aussi sur l'éducation des membres. Le SCFP offre de nombreux ateliers ainsi qu'un cours d'une semaine sur les négociations. Du matériel didactique est aussi disponible. Comme vous pouvez le constater, le SCFP et son personnel vous appuient de multiples façons. Ensemble, nous disposons des moyens pour bien défendre vos intérêts à la table des négociations comme dans la sphère politique.

Pour en savoir davantage sur les ressources offertes par le SCFP, consultez le **SCFP.CA/NEGOCIATIONS**.

CHARLES FLEURY EN LIGNE twitter.com/CUPENatSec

Le verso de cette page est une affiche détachable.

Un moral d'acier

Ces membres du SCFP se sont battus pour leurs droits dans leur milieu de travail. Ils le font maintenant pour vous.

Vous pouvez exiger un environnement de travail adapté à votre handicap. C'est la loi !

SCFP.ca/handicap-vosdroits